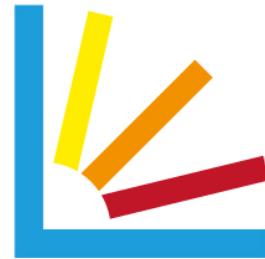


LIRE POUR APPRENDRE

RESSOURCES

éducatives



STRATÉGIE DE PLAIDOYER

I/. Contexte du plaidoyer

Le projet Ressources éducatives est un projet financé par l'AFD qui a pour objectif de soutenir l'amélioration des apprentissages des élèves du primaire et du secondaire en Afrique subsaharienne par le développement de ressources éducatives diversifiées, plus pertinentes et de qualité.

Il s'articule autour de 3 composantes. L'UNESCO met en œuvre les deux premières pour appuyer les politiques nationales en faveur des ressources éducatives et améliorer leur production et diffusion. L'Institut français travaille sur la troisième composante qui vise plus particulièrement au développement d'un environnement lettré pour les élèves de primaire et secondaire, les plus éloignés de l'accès au livre, et à la promotion de la littérature de jeunesse comme « compagnon » des apprentissages fondamentaux.

L'action de l'Institut français s'articule autour de 3 axes d'intervention :

- Stimuler le développement de politiques publiques en faveur du livre et de la lecture à travers la conduite d'actions de plaidoyer ;
- Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne du livre en accompagnant la structuration de la filière au niveau local ;
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de médiation permettant de faire évoluer la perception et l'usage du livre.

Six pays d'Afrique subsaharienne francophone prennent part au projet : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, Madagascar, le Mali et le Sénégal.

II/. Enjeux et objectifs du plaidoyer

Le premier axe d'intervention consiste à co-construire une méthodologie structurée dans chaque pays. Cette base mettra en place les conditions nécessaires à l'élaboration collective d'une stratégie de plaidoyer en vue du développement de politiques publiques en faveur du livre et de la lecture et orientées vers l'amélioration des apprentissages et de l'éducation en général.

Au-delà du manuel scolaire, qui est souvent le seul livre mis dans les mains des élèves, la littérature de jeunesse constitue en effet une ressource éducative à part entière. Il est indispensable de l'ancrer dans les dynamiques d'apprentissage à l'œuvre en Afrique subsaharienne.

L'action de plaidoyer représente une composante centrale de la première phase du projet Ressources éducatives. Elle vise notamment à renforcer et stimuler les liens entre culture et éducation, entre acteurs publics et privés, et à terme mettre en place des actions concertées en faveur du livre et la lecture au service des apprentissages.

L'objectif poursuivi par cette stratégie de plaidoyer est d'impulser dans chaque pays une dynamique pour amener les décideurs à considérer le livre de jeunesse comme un enjeu central dans l'amélioration des apprentissages.

Ce plaidoyer s'inscrit plus largement dans les Objectifs de développement durable des Nations Unies, notamment l'ODD 4 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

III/. Méthodologie

L'élaboration d'une stratégie de plaidoyer structurée est un préalable indispensable pour espérer atteindre les objectifs fixés. Elle conditionne l'identification de cibles pertinentes, la construction de messages adaptés et la mise en œuvre d'un plan d'action coordonnées.

Il est proposé dès lors de mener dans les six pays cette phase préalable d'élaboration d'une stratégie de plaidoyer à partir d'un cadre commun partagé. La mutualisation de ces travaux permettra de concevoir un outil adapté à la problématique du livre de jeunesse comme compagnon des apprentissages qui pourra être mis à disposition de tout pays désireux d'engager une démarche similaire.

Au vu du contexte général des pays, et des études diagnostiques menées dans chacun d'entre eux, trois pays « pilotes » seront sélectionnés pour être accompagnés pour une deuxième étape en vue de l'établissement d'un plan d'actions prioritaires, intégrant les enjeux de plaidoyer identifiés préalablement, et la réalisation concrète de quelques actions ciblées.

La dynamique enclenchée auprès des trois autres pays permettra de créer les conditions d'une mobilisation collective autour des problématiques partagées.

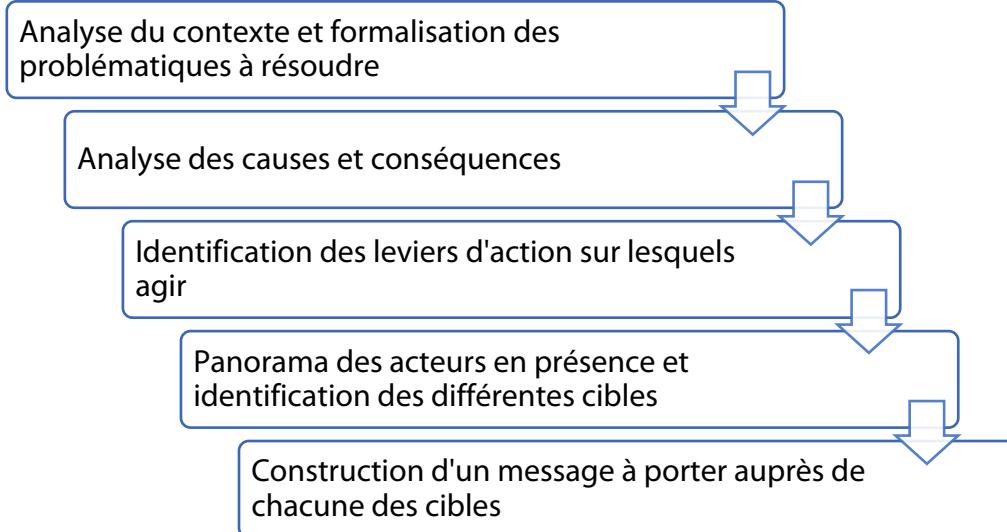
La participation et la contribution aux États généraux du livre en langue française de l'ensemble des parties prenantes des six pays donnera une large diffusion aux enjeux et objectifs poursuivis, et permettra de valoriser la méthodologie retenue et l'approche opérationnelle expérimentée pour atteindre les résultats attendus.

Inversement, les travaux réalisés dans le cadre de la préparation des États généraux, et particulièrement le cahier de propositions qui en est issu, pourront servir de base à la structuration des stratégies de plaidoyer développées et des plans d'actions proposés.

Cette dynamique pourrait également trouver un prolongement en attirant l'attention d'autres partenaires techniques et financiers disposés à accompagner la poursuite des travaux.

1. Établissement d'un cadre de travail commun aux six pays en vue de déployer une stratégie de plaidoyer

Il convient dans un premier temps de s'inscrire dans une action transversale aux six pays bénéficiaires du projet afin de créer les conditions favorables à une appropriation du plaidoyer par les acteurs en présence. Cette étape permettra de construire une capacité d'influence en amenant les acteurs identifiés à agir de concert pour faire évoluer la situation. Cette étape réunira des acteurs d'horizons différents mais convaincus a priori de l'intérêt à agir pour résoudre les problématiques abordées.





a) *Études diagnostiques de contexte et d'identification des acteurs dans chacun des six pays*

Des études diagnostiques ont été menées dans les six pays du projet afin de faire un état des lieux de l'existant des secteurs du livre et de l'éducation, ainsi que des interrelations entre ceux-ci. Des éléments quantitatifs et qualitatifs ont été récoltés auprès d'un large panel d'acteurs nationaux afin d'identifier les forces et faiblesses mais aussi les lacunes devant être comblées. Ces études ont également permis d'identifier des acteurs nationaux convaincus du bien-fondé de la démarche et susceptibles de participer à l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer.

Cette première étape de recherches est indispensable pour le déploiement du plaidoyer. Elle confère une base objective qui permet l'identification des problématiques, leurs causes et conséquences, mais qui est également indispensable pour construire une argumentation rationnelle et étayée de preuves.

Les informations et conclusions produites par ces travaux de recherche ont vocation à être partagées et disséminées localement. Elles permettront ainsi d'accroître les connaissances et la force de persuasion des parties prenantes.

b) *Construction d'une base argumentaire commune*

Les bénéfices du livre et de la lecture sur les apprentissages relèvent d'une idée souvent présentée comme une évidence. Cependant, en Afrique subsaharienne francophone, le livre est relativement peu présent et le livre de jeunesse en particulier reste peu considéré autant par les instances éducatives qu'au sein du marché éditorial. Pour convaincre de l'importance du sujet, il est ainsi indispensable d'objectiver le discours à travers des arguments probants et des messages percutants.

En corolaire des études diagnostiques sur les secteurs du livre et de l'éducation, une étude préliminaire a été menée au niveau international sur les recherches et initiatives déjà existantes montrant la place centrale du livre dès le plus jeune âge dans le renforcement des apprentissages.

Durant ce travail préparatoire d'analyse, il est important de recenser les actions pertinentes déjà en place. La stratégie de plaidoyer développée doit se greffer sur l'existant, prendre en considération ce qui a été fait et éviter tout risque de doublon.

Un livret « Pourquoi la littérature de jeunesse », issu de l'étude préliminaire réalisée, a été rédigé pour servir de base argumentaire commune. Ce livret a pour objectif de sensibiliser davantage les acteurs clés, ceux aisés à convaincre et prêts à s'engager. C'est un premier outil qui sera utile pour la formulation des messages à porter. Il conviendra de l'adapter à chaque contexte local selon les enjeux et forces en présence identifiés.

L'argumentaire appréhende les bénéfices de la littérature jeunesse sous différents angles : l'éducation, la lecture, le langage et la culture. Trois vecteurs principaux de diffusion sont

mis en avant : l'école, les bibliothèques, la famille. Cette base a été étayée par des initiatives inspirantes pouvant insuffler une volonté d'agir auprès des acteurs clés.

c) *Sensibilisation des acteurs à même de porter collectivement une action de plaidoyer dans leur pays*

Une des pierres angulaires de la stratégie de plaidoyer est la force de persuasion qui émanera des personnes en charge de porter les messages. Le travail préliminaire déjà effectué a permis de cibler les ressources potentielles, motivées et mobilisables pour contribuer à la mise en place d'une stratégie de plaidoyer dans chacun des six pays.

Des entretiens bilatéraux ont été effectués avec ces personnes afin de les sensibiliser davantage sur les bénéfices de la littérature de jeunesse en faveur des apprentissages, de les convaincre de s'engager dans une action collective et de mutualiser les intérêts et enjeux communs.

Ce temps de sensibilisation doit être pris en amont afin de garantir une pleine mobilisation des acteurs en vue des ateliers de plaidoyer qui les réuniront autour de la table.

d) *Ateliers multi acteurs d'élaboration d'une stratégie de plaidoyer dans chacun des six pays*

Les ateliers de plaidoyer nationaux sont un moment privilégié pour réunir les forces en présence, faire dialoguer des personnes partageant des intérêts communs mais qui ne communiquent pas forcément entre elles habituellement.

L'objectif de ces ateliers est de fédérer les acteurs et identifier les leviers d'action sur lesquels ils peuvent agir de concert. Ces ateliers sont une étape importante de l'action transversale entamée avec les six pays et qui a pour vocation de donner un cadre structuré pour le développement d'une stratégie de plaidoyer à mener dans les différents pays.

Ces ateliers se veulent outillant. Ils donneront aux acteurs en présence une base sur laquelle rebondir et approfondir le travail. Durant ces rencontres, il leur appartiendra de définir les grandes lignes d'action de leur stratégie de plaidoyer. Au-delà d'une simple énumération des défis et problèmes rencontrés, il importera d'identifier les leviers sur lesquels agir pour favoriser la place du livre de jeunesse dans les apprentissages, tels que :

- Impulser une action collective structurée pour avoir plus de poids dans le discours public avec des messages communs ;
- Encourager le développement d'une politique du livre et de la lecture ;
- Créer des lieux de dialogue pluri-acteurs impliquant pleinement la société civile ;
- Renforcer le rôle de l'école et des enseignants.

Ces ateliers seront également le moment opportun pour répondre aux questions telles que « Où agir ? » et « Auprès de qui ? » ? Il conviendra de définir précisément les personnes cibles à atteindre, ainsi que les potentiels alliés et adversaires. Cette analyse des cibles est une

étape fondamentale car elle permettra de cerner correctement où concentrer les efforts pour convaincre.

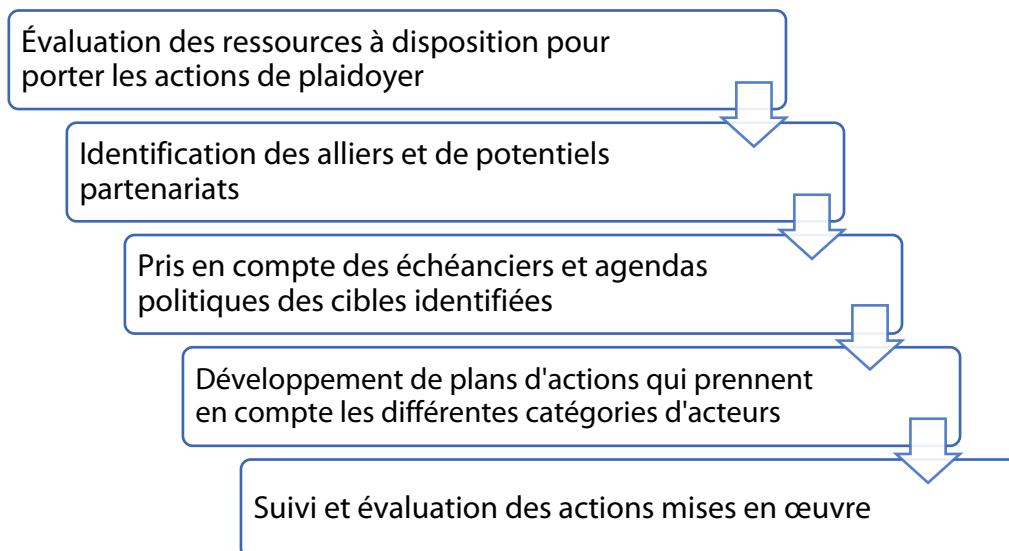
Les participants pourront réfléchir à de premiers messages à porter auprès de leur audience, en travaillant notamment sur les aspects suivants :

- Comment adapter la formulation aux publics ciblés ?
- De quelles informations ont-ils besoin ?
- Quelles décisions souhaitons-nous qu'ils prennent ?

Au terme de ces ateliers de plaidoyer, la crédibilité et la visibilité des groupes d'acteurs identifiés s'en trouveront renforcées.

2. Finalisation de la stratégie et établissement d'un plan d'actions de plaidoyer dans trois pays pilotes

Les trois pays pilotes identifiés dans le cadre du projet poursuivront et approfondiront ensuite ce travail jusqu'à la fin de la première phase en construisant un plan d'actions général propre à leurs problématiques et leur contexte, et en planifiant son suivi dans le temps.



a) Constitution et réunions du groupe de travail pour finaliser et mener la stratégie de plaidoyer

Convaincre les décideurs d'introduire la lecture et livre de jeunesse au cœur des orientations en matière d'apprentissage est un processus long et qui mérite maturation et investissement dans le temps.

L'établissement d'un cadre de travail commun permet de créer les conditions au déploiement d'une stratégie de plaidoyer efficace, à même d'apporter des résultats :

problématique, causes et conséquences analysées ; leviers d'action et cibles identifiés ; messages formulés.

Il appartient aux acteurs impliqués de convertir cette base stratégique en un plan d'actions effectif.

Les groupes de travail constitués dans les trois pays pilotes identifiés seront invités à élaborer des plans d'actions prioritaires dans la perspective de la phase 2 du projet Ressources éducatives. Cette opportunité permettra d'affiner et ajuster leur propre stratégie de plaidoyer sur la base du travail de planification effectué en amont, élaborer la trame d'un plan d'actions général de plaidoyer et identifier quelques actions ciblées à mettre en œuvre.

Il conviendra de s'accorder sur les objectifs à long terme puis d'évaluer les ressources et moyens à disposition pour construire et déployer un plan d'action concerté. Ce dernier devra agir à plusieurs niveaux pour s'adresser aux pouvoirs publics, aux bailleurs, au grand public ou encore aux médias.

Tout au long de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de plaidoyer, il sera indispensable d'effectuer un suivi rapproché de l'avancement des activités ainsi qu'une évaluation de leur impact pour être prêt à réajuster si nécessaire certains aspects et tirer des leçons pour l'avenir.

b) Mise en œuvre de premières actions concrètes

Durant la première phase du projet, de premières actions pourront être impulsées afin de concrétiser les plans d'actions établis. En fonction des priorités qui auront été ciblées, ces activités pourront être de différentes natures : actions médiatiques, d'influence auprès des décideurs, de mobilisation de l'opinion publique ou encore de renforcement des capacités. Ces activités pourront se compléter mutuellement et agir à plusieurs niveaux : pouvoirs publics, partenaires techniques et financiers, médias, communautés.